

CQP Horloger qualifié

RNCP31313 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	251
Formacode(s)	23670
Code(s) ROME	B1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3152 — Horlogerie
Date d'échéance	07/08/2023

Certificateur(s)

FEDERATION DE L'HORLOGERIE · SIRET : 78435895400047

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche de l'horlogerie - Fédération de l'horlogerie

<http://www.fh.asso.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'horloger qualifié exerce ses fonctions en atelier de service après-vente et intervient essentiellement sur des montres à complications, présentant généralement un haut degré de complexité. Cette complexité nécessite de bien connaître l'ensemble des complications et leurs particularités respectives. Il établit des diagnostics de dysfonctionnement sur des montres à complications. Dans ce cadre, il doit parfaitement appréhender les différentes complications afin d'être en capacité de bien interpréter les résultats obtenus lors du diagnostic et démettre des hypothèses de dysfonctionnement.

A partir des modes opératoires qu'il a pu être amené à établir, il procède à la révision, à la réparation, au réglage et à l'habillage des montres à complications.

Pour chaque opération de maintenance, il est en charge de l'organisation de l'intervention en assurant la gestion technique et matérielle de son activité. Il peut être amené à contribuer à la gestion des stocks de fournitures et de matériels, réaliser et assurer le suivi des commandes.

Il peut également être en contact avec une clientèle plus exigeante, et assurer ainsi une relation client adaptée dans le cadre de l'activité après-vente. Il participe notamment au développement du chiffre d'affaire en proposant des prestations additionnelles et des services.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées par le CQP Horloger Qualifié sont détaillées dans les 4 blocs de compétences décrits ci-dessous :

- établir des diagnostics sur des montres à complications
- réviser, réparer, régler et procéder à l'habillage des montres à complications
- organiser l'intervention
- assurer la relation client

Blocs de compétences

RNCP31313BC01 — Assurer la relation client

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif des compétences évaluées :

- Assurer un accueil personnalisé du client
- Identifier les besoins du client
- Réceptionner la montre
- Réaliser un pré-diagnostic
- Proposer et vendre des prestations techniques
- Proposer et vendre de prestations additionnelles et de services
- Établir un devis
- Rédiger un ordre de réparation
- Établir la facture
- Restituer la montre au client
- Anticiper et gérer les litiges (réclamations, désaccords, insatisfaction) clients
- Dialoguer avec le client dans une langue étrangère

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

par de simulation de situations relatives à la relation client

Epreuves pratiques orales

RNCP31313BC02 — Etablir des diagnostics sur des montres à complications

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif des compétences évaluées :

- Appréhender les différentes complications en horlogerie
- Appréhender les éléments du pré-diagnostic et de l'ordre de réparation
- Identifier, rechercher et rassembler les informations techniques et les données fabricant nécessaires à l'intervention sur les montres à complications
- Préparer les montres à complications pour la réalisation du diagnostic
- Contrôler les caractéristiques techniques des montres à complications
- Analyser et interpréter les résultats

des contrôles réalisés

- Émettre des hypothèses sur les différentes origines possibles du (des) dysfonctionnement(s)

Modalités d'évaluation

Epreuve pratique sur des montres à complications présentant un (des) dysfonctionnement(s)

RNCP31313BC03 — Réviser, réparer, régler et procéder à l'habillage des montres à complications

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif des compétences évaluées :

- Appliquer et/ou établir un mode opératoire
- Procéder au démontage du mouvement à complication et aux contrôles de l'ensemble des composants
- Identifier la (les) cause(s) du dysfonctionnement et définir une solution de réparation
- Corriger les défauts de fonctionnement des montres à complications
- Remonter le mouvement de base
- Régler le mouvement de base
- Remonter les complications
- Régler l'ensemble du mouvement monté avec ses complications
- Emboiter un mouvement
- Contrôler le produit réparé
- Remédier aux problèmes esthétiques

Modalités d'évaluation :

- épreuve pratique sur des montres à complication présentant un (des) dysfonctionnement(s) et nécessitant une réparation
- entretien technique oral à partir d'un rapport d'activité professionnelle réalisé et présenté par le candidat ; ce

rapport illustrera une problématique professionnelle à laquelle a été confronté le candidat et les solutions mises en oeuvre

RNCP31313BC04 — Organiser l'intervention

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif des compétences évaluées :

- Organiser et planifier son activité
- Préparer le matériel et l'outillage adéquates à chaque intervention
- Respecter les procédures de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement
- Procéder à l'entretien et à la maintenance du matériel et des outils nécessaires à l'activité
- Adapter des éléments d'outillages
- Prévoir et rassembler les fournitures nécessaires à son activité
- Contribuer à la gestion des stocks de fournitures et de matériels
- Réaliser et assurer le suivi des commandes
- Créer une fiche de suivi adaptée
- Respecter les coûts et les délais d'intervention envisagés

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Atelier de service après-vente d'une marque horlogère, station technique multi-marques, boutique d'horlogerie-bijouterie, manufacture horlogère

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Horloger Qualifié

Horloger Expert

Maître Horloger

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 706
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Un jury d'épreuve, habilité par la CPNEFP, composé ainsi :

au minimum deux professionnels, ayant des compétences en lien avec le CQP visé

deux formateurs du centre de formation agréé par la branche

deux membres de la CPNEFP, un par collège, pouvant faire partie de droit du jury.

Le jury paritaire final composé a minima de 4 membres issus de la CPNEFP

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/08/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37833

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.fh.asso.fr>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31313/>